

DECRET N° 2006-249 DU 2 JUIN 2006.....
Chargeant Monsieur **Mathurin NAGO**, Ministre
de l'Enseignement Supérieur et de la Formation
Professionnelle, est chargé de l'intérim de
Madame **Colette HOUETO**, Ministre des
Enseignements Primaire et Secondaire.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

- Vu la loi N° 90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006;
- Vu le décret N° 2006-178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement;
- Vu le décret N° 2006-248 du 31 mai 2006 chargeant Monsieur **Pascal Irénée KOUPAKI**, Ministre de Développement, de l'Economie et des Finances de l'intérim du Président de la République pour compter du 31 mai 2006.

D E C R E T E

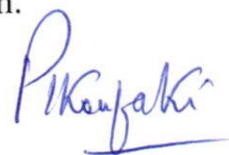
Article 1er: Pour compter du **27 mai au 03 juin 2006**, Monsieur **Mathurin NAGO**, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Formation Professionnelle, est chargé de l'intérim du Ministre des Enseignements Primaire et Secondaire Madame **Colette HOUETO**, pendant son absence du territoire national.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 2 juin 2006

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,

Le Ministre de Développement, de l'Economie
et des Finances assurant l'intérim.



Pascal Irénée KOUPAKI.-